

AVIS

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le :

Vendredi 22 Janvier 2021 à 20h

Salle Pompidou

Pour assurer la sécurité sanitaire des élus, la séance se tiendra exceptionnellement **Salle Georges-Pompidou**, 21 Boulevard Gambetta à Marines.

En raison du couvre-feu, le public ne pourra pas participer au conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 novembre 2020

Point n° 1 – Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Point n° 2 – Approbation de la convention de financement dans le cadre des travaux sur le domaine public communal pour le compte d'Immobilière 3F

Point n° 3 – Avenant au loyer tennis club

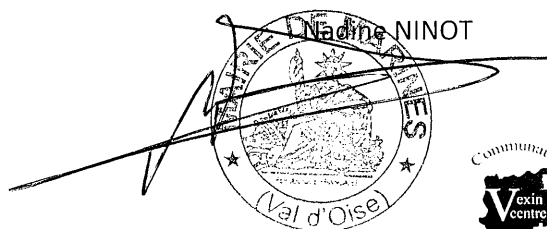
Point n° 4 – Prolongation de la mise à disposition gratuite en urgence du gîte communal Philippe Oyer au profit des secouristes de la protection civile de l'antenne de Saint-Ouen l'Aumône en vue de venir en aide aux personnes atteintes du Covid

Point n° 5 – Création du poste de juriste polyvalent

Décisions du maire

Questions diverses

Le Maire


Nadine NINOT